

Direction de l'Offre de soins

Affaire suivie par : Pierre OUANHNON

Courriel : pierre.ouanhnon@ars.sante.fr

A l'attention des Orthophonistes

libéraux et salariés de ville de la région

Ile-de-France

Paris, le - 7 MAI 2020

Objet : Déconfinement

Mesdames, Messieurs,

Suite au confinement mis en place sur l'ensemble du territoire, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France vous demandait, par courrier du 24 mars 2020, de cesser immédiatement toute activité de soins en présentiel.

Dès cette date, votre profession a appliqué cet arrêt et je souhaite saluer le sens des responsabilités dont vous avez fait preuve collectivement, dans un contexte sanitaire et économique difficile.

Votre effort, associé à celui de millions de Franciliens, a contribué à réduire de façon importante les contaminations par Covid-19 dans la région, créant ainsi les conditions d'un déconfinement progressif. Dès le 11 mai, ce déconfinement se mettra en œuvre sur de multiples secteurs et bien évidemment les activités des professionnels de santé, et notamment des orthophonistes, sont concernées.

Aussi, je souhaite vous informer officiellement que les termes du courrier du 24 mars adressé aux Orthophonistes libéraux et salariés de ville prennent fin le 11 mai au matin. **Cela signifie concrètement qu'une reprise d'activité progressive, conforme aux recommandations d'hygiène, d'organisation du cabinet, de protection du patient et du professionnel, sera possible à cette date.**

Dans ce cadre, vous trouverez joint à ce courrier le document « **Recommandations régionales : Reprise de l'activité des orthophonistes - orthoptistes – pédicures-podologues de ville** » élaboré conjointement par les représentants régionaux de ces trois professions avec l'ARS et l'Assurance Maladie. Il vise à vous donner les éléments permettant la prise en charge des patients tout en assurant leur sécurité et la vôtre, dans un contexte où le virus Covid-19 est encore présent en Ile-de-France.

J'espère que ce document facilitera votre reprise progressive d'activité, et souhaite à nouveau vous remercier de votre implication durant la période récente.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur adjoint de l'Offre de soins
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France



Pierre OUANHNON